



COMPTE RENDU DE LA QUATRIEME RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SAUVEGARDES :
ATELIER DE FINALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU SIS CÔTE D'IVOIRE

Date : 22-23 mars 2018 _HOTEL ROSE BLANCHE

SOMMAIRE

- I. Présentation du draft avancé du SIS
 - II. Travaux de groupes
 - 1. Consolider les principes, critères et indicateurs (PCI) : identifier les sources de vérification ainsi que les procédures de partage d'information
 - 2. Identifier les principaux rôles et attentes dans le développement et mise en œuvre du SIS des institutions parties prenantes
 - 3. Consolider le mécanisme du SIS ;
 - 4. Valider le canevas de la feuille de route du SIS (sommaire du livrable final)
 - 5. Valider le canevas du Résumé des informations sur les garanties.
 - III. Validation des prochaines étapes
- Annexe : Liste de présence

Par

CSRS /SEP-REDD

Les 22 et 23 mars 2018, s'est déroulé à l'hôtel Rose Blanche sis deux plateaux Angré, un atelier de finalisation du draft 1 du SIS Côte d'Ivoire.

Organisé à l'initiative de l'ONU Environnement, du SEP-REDD, et du CSRS, mandataire de la conception du SIS Côte d'Ivoire, l'atelier a réuni **exclusivement des membres du groupe de travail**.

Comme objectif, il a s'agissait de :

Consolider les principes, critères et indicateurs (PCI) : identifier les sources de vérification ainsi que les procédures de partage d'information

1. Identifier les principaux rôles et attentes dans le développement et mise en œuvre du SIS des institutions prenantes
2. Consolider le mécanisme du SIS ;
3. Valider le canevas de la feuille de route du SIS (sommaire du livrable final)
4. Valider le canevas du Résumé d'information sur les garanties ;
5. Adopter les prochaines étapes du SIS en Côte d'Ivoire.

Présentation introductive

Une présentation expliquant le formulaire PCI a été effectuée par le CSRS (Inza Koné, Karim Ouattara et André Koffi). A la suite, des explications ont été apporté aux questions de clarification de certaines cellules notamment les termes (i) d'indicateurs de processus, de structure et de résultats, (ii) les arrangements institutionnels. A la suite de cette présentation les travaux en commissions ont été entamés et ont duré jusqu'au jour 2. Ce temps consacré a permis à l'ensemble du groupe de travail de s'accorder sur le contenu des tableaux des PCI et les arrangements institutionnels.

Identification des principaux rôles et attentes dans le développement et mise en œuvre du SIS des institutions prenantes

Pour les institutions présentes (d'autres étaient absentes) à l'atelier, une consultation séance tenante a permis d'obtenir les informations ci-dessous.

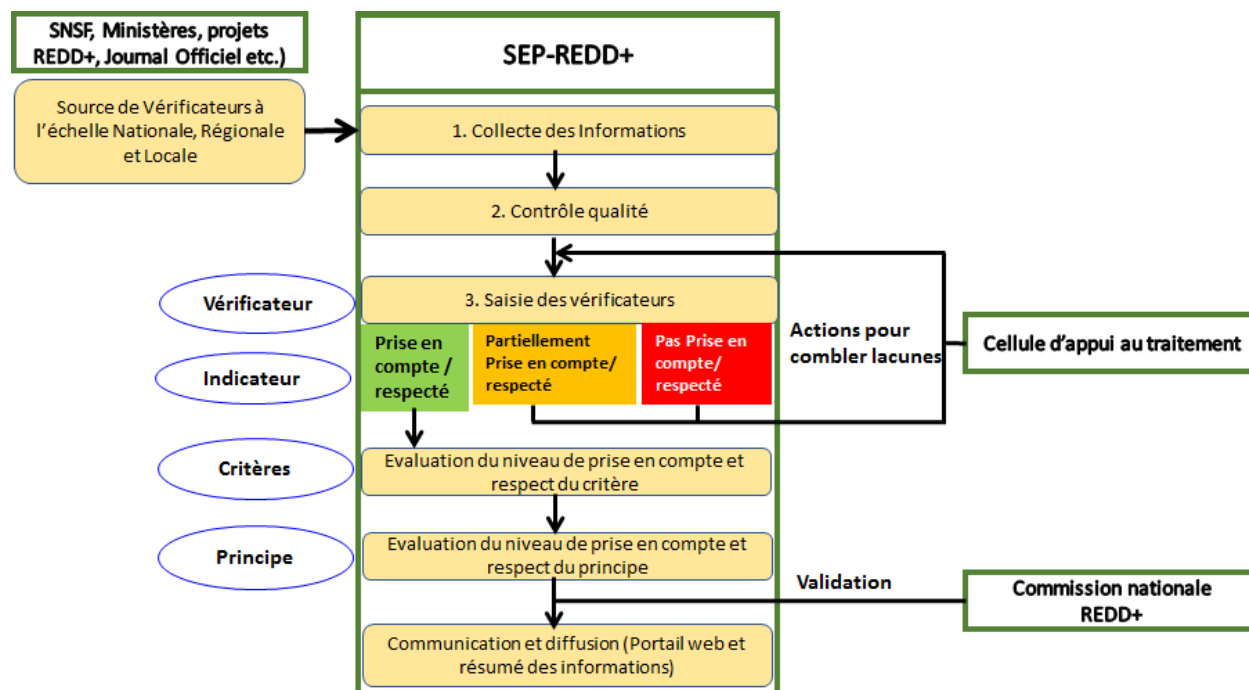
N°	INSTITUTIONS	Rôle potentiel dans le développement du SIS CI
1	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles	Absente à l'atelier

2	Agence Nationale de l'Environnement Environnementaliste	Absente à l'atelier
3	Bureau National d'Etude Technique pour le Développement (BNETD)	Fourniture de données sur les projets environnementaux et appui dans l'analyse des informations
4	Institut National de la Statistique	Fournitures de données sur la population, les données macroscopiques agricoles
5	Ministère de l'Agriculture / Direction la Planification	Direction en charge de la planification
6	Secrétariat exécutif REDD+ - cellule SIG - cellule chargé Sauvegardes - cellule chargée de la composante C2D	Gestion du SIS et diffusion des informations
7	Agence Nationale de Développement Rural (ANADER)	Fourniture de données de terrain sur les résultats des projets conduits sur le terrain
8	Ministère des Eaux et forêts - Direction Générale des Eaux et Forêts	Fourniture de données sur les Politiques Lois et Réglements
9	Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire - Laboratoire de Botanique	Appui au traitement de données et diffusion des informations
10	ONG Impactum - Projet PSE	Fournir des données pour le respect grâce à la mise en œuvre du Projet REDD+ en cours
11	OIREN/ Plateforme FLEGT REDD+	Vérification des données et collecte de données sur le terrain et donc lié au respect des garanties
12	ONG Etc Terra	Fourniture des données pour le respect grâce à la mise en œuvre du Projet REDD+ en cours
13	Ministère du Plan et du Développement	Fourniture de données sur les PLR et diffusion des informations auprès des parties prenantes y compris les ministères partenaires dans le développement des projets environnementaux

14	Commission nationale FEM	Fourniture de données
----	--------------------------	-----------------------

Consolidation du mécanisme du SIS

Le mécanisme ci-dessous a été validé après quelques explications fournies



Validation du canevas de la feuille de route du SIS (sommaire du livrable final)

Le canevas ci-dessous a été validé par l'ensemble des membres du groupe après quelques échanges de clarification.

1 Introduction

- 1.1 Sauvegardes environnementales et sociales de la CCNUCC
- 1.2 Sauvegardes environnementales et sociales dans le contexte ivoirien
- 1.3 Eléments généraux de conception d'un SIS

2 Processus de conception du SIS en Côte d'Ivoire

- 2.1 Mise en place d'un groupe de travail (GdT)
 - 2.1.1 Revue bibliographique
 - 2.1.2 Réunions du Groupe de Travail
- 2.2 Implication de la Société Civile dans le processus

3 Objectifs du SIS Côte d'Ivoire

4 Besoins et structuration des informations

4.1 Les besoins d'informations

4.2 Structuration de l'information

5 Fonctions et mécanismes institutionnels du SIS

5.1 Administration du SIS

5.2 Arrangements institutionnels autour des fonctions du SIS

5.2.1 Collecte et gestion des données

5.2.2 Traitement et analyse de données

5.2.3 Contrôle qualité des informations

5.2.4 Diffusion des informations

6 Configuration et utilisation de la plateforme technologique du SIS

6.1 Architecture de la plateforme technologique SIS

6.2 Interface non publique

6.3 Interface public

6.4 Liens avec le Système National de Surveillance des Forêts et potentiellement d'autres systèmes d'information

6.5 Utilisation de la plateforme SIS

7 Exigences technologiques du SIS

8 Préparation du Résumé des informations sur la manière dont les garanties sont prises en compte et respectées

8.1 Définition

8.2 Canevas du Résumé d'informations

Annexes

Annexe 1. Court questionnaire à adresser aux structures potentiellement détentrices des données recherchées

Annexe 2. Architecture de la plateforme technologique SIS

Annexe 3. Chronogramme pour l'opérationnalisation du SIS Côte d'Ivoire

Annexe 4. Lignes budgétaires à considérer pour la mise en place et la gestion du SIS

Annexe 5. Principes Critères et indicateurs

Validation du canevas du Résumé des informations

Le canevas ci-dessous a été validé par l'ensemble des membres du groupe après quelques échanges de clarification

Préface

Remerciements

Abréviations

Liste des tableaux

1. Introduction
 - 1.1. *Contexte*
 - 1.2. *Objectifs du SIS*
2. Spécifications des sauvegardes dans le contexte national
3. Informations sur la manière dont les garanties sont prises en compte
 - 3.1. *Description de la prise en compte des sauvegardes par les Politiques, Lois et Règlements*
 - 3.2. *Description de la prise en compte des sauvegardes par le cadre institutionnel*
 - 3.3. *Description des systèmes d'information, du règlement des plaintes et des mécanismes de non-respect applicables au cadre national de sauvegardes dans la section sur la prise en compte.*
4. Informations sur la manière dont les garanties sont respectées
 - 4.1. *Analyse de l'efficacité des dispositifs de gouvernance et de suivi du pays par rapport au cadre national des sauvegardes*
 - 4.2. *Analyse des difficultés relevées lors de la mise en œuvre et des plans visant à pallier les faiblesses identifiées*
 - 4.3. *Plaintes ou différends soulevés liés à l'application des sauvegardes et manière dont ils ont été réglés*
 - 4.4. *Résultats de l'application des sauvegardes*
5. Informations complémentaires
 - 5.1. *Informations concernant l'élaboration du Résumé des informations*
 - 5.2. *Processus d'élaboration et de gestion du SIS Côte d'Ivoire*
 - 5.3. *Dispositions pratiques pour la qualité des Résumés futurs*

Prochaines étapes adoptées

1. Prise en compte des résultats de l'atelier
2. Organisation d'un atelier de finalisation avec d'autres parties prenantes (Société civile, Bailleurs multilatéraux de développement Soumission du draft consolidé au SPEREDD et ONU Environnement pour dernière observations
3. Validation de la monture par la Commission nationale REDD+
4. Impression du document cadre